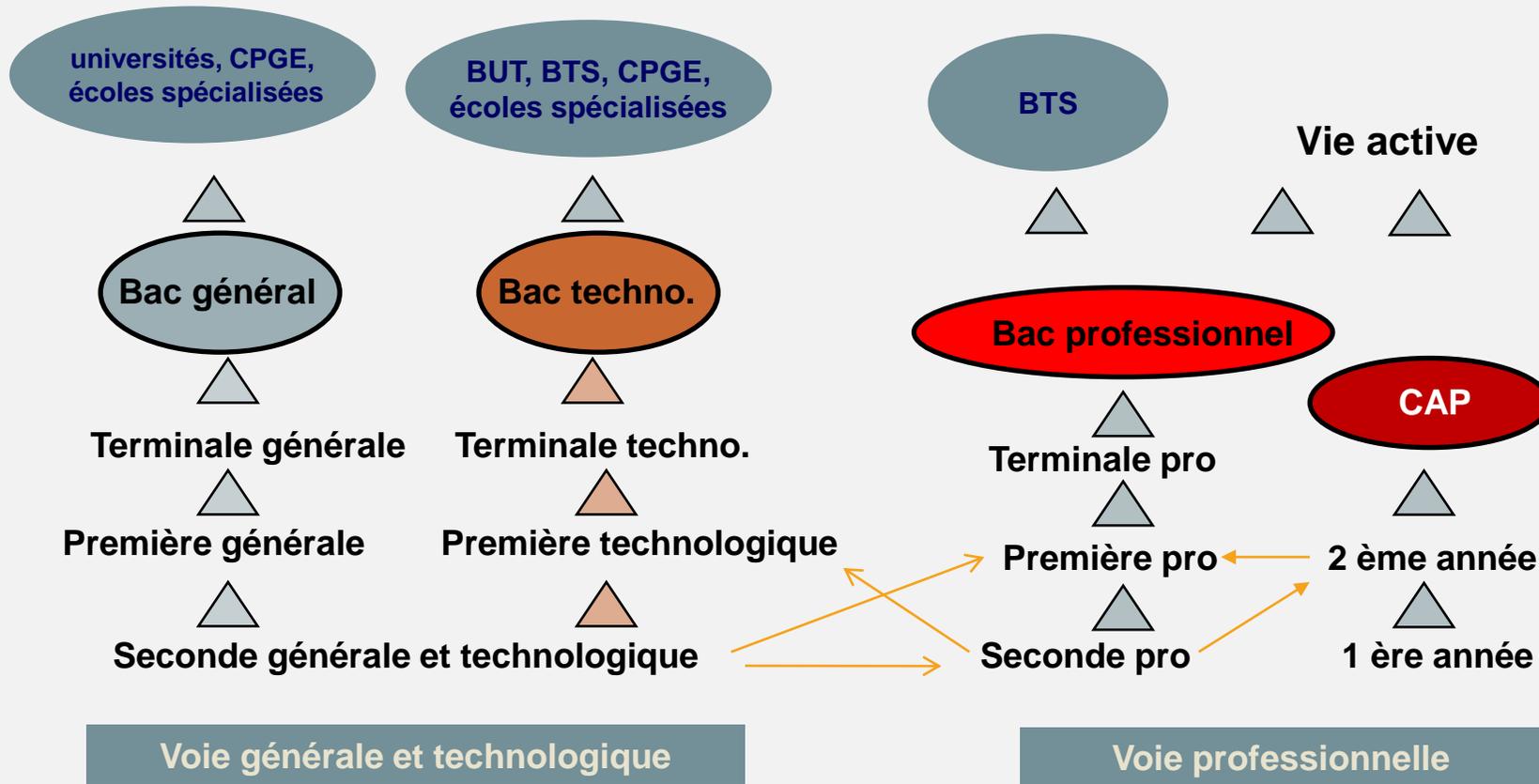


Après la 3^{ème}

CIO de Rodez :





Après la troisième

*La seconde
Professionnelle et première
année de CAP*

La voie Professionnelle



Apprendre un métier, préparer un diplôme professionnel



Découvrir l'entreprise



Des formations dans tous les domaines



Deux modalités de préparation :

- A temps plein, en lycée professionnel
- En alternance, sous contrat de travail (CFA, entreprise)

Les familles de métiers en seconde pro.

Quelques exemples :

2de pro Hôtellerie-restauration

- 1^{ère} et terminale pro Commercialisation et services en restauration
- 1^{ère} et terminale pro Cuisine

2de pro Etudes et modélisation numérique du bâtiment

- 1^{ère} et terminale pro Technicien d'études du bâtiment option Etudes et économie
- 1^{ère} et terminale pro Technicien d'études du bâtiment option Assistant en architecture
- 1^{ère} et terminale Technicien géomètre-topographe

2de pro Métiers de la relation client

- 1^{ère} et terminale pro Métiers du commerce et de la vente (option A ou B)
- 1^{ère} et terminale pro Métiers de l'accueil

D'autres spécialités de bac pro restent hors famille de métiers

Quelques exemples :

- Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne
- Bac pro Animation-enfance et personnes âgées
- Bac pro Métiers de la mode-vêtements
- Bac pro Métiers de la sécurité
- Bac pro Optique lunetterie
- Bac pro Plastiques et composites
- Bac pro Technicien constructeur bois
- ...

Le Bac Professionnel



La seconde professionnelle:

Choix d'une famille de métiers ou d'une spécialité

40% d'enseignement général

60% d'enseignement professionnel

Stage:
4 à 6
semaines



La 1^{ère} professionnelle:

Choix de la spécialité de bac pro

63% d'enseignement professionnel

37 % d'enseignement général

Stage:
6 à 8
semaines



La terminale professionnelle:

Choix du module d'insertion professionnelle

Ou du module de poursuite d'études

66% d'enseignement pro. 34% d'ens. général

Stage:
8
semaines

Vœux en seconde professionnelle

- Pas de sectorisation par domicile pour les formations en lycée professionnel.
- Les familles formulent des vœux en 2de pro famille de métier ou/et dans une spécialité de bac pro (Vérifier le bon intitulé).
- Pour les familles qui formulent des vœux de seconde professionnelle famille de métiers, le choix de la spécialité précise du Bac pro se fera à l'entrée en première.
- Les familles souhaitant demander des formations en établissements privés doivent prendre contact avec ceux-ci.

**ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL**

**60% de l'emploi du
temps**

**ENSEIGNEMENT
GENERAL**

**40% de l'emploi du
temps**

Le CAP

2 ans (variable)

**12 à 14 semaines
de stage**

**Plus de 200
spécialités**



Pourquoi ?

- Apprendre un métier
- Préparer un diplôme professionnel : CAP ou Bac Pro tout en travaillant



Où ?

- 1/3 du temps au Centre de Formation pour Apprentis (CFA)
- 2/3 du temps en Entreprise

APPRENTISSAGE

Pour qui ?

- Après la 3^{ème} :
- 15 ans et +
 - Être autonome
 - Prendre des responsabilités
- Gagner de l'argent

Comment ?

- Trouver un patron
- Signer un contrat d'apprentissage
- Puis s'inscrire au CFA



Vœu scolaire
nécessaire

Vœux en première année de CAP

- Pas de sectorisation par domicile pour les formations en lycée professionnel.
- Attention, certains publics (SEGPA, ULIS...) sont prioritaires pour l'admission en CAP.
- Les familles souhaitant demander des formations en établissements privés doivent prendre contact avec ceux-ci.

Vœux apprentissage :

- Les familles qui souhaitent un CAP en apprentissage doivent eux-mêmes trouver un patron dans le domaine de la formation choisie.
- Elles doivent aussi formuler des vœux en lycée (CAP ou 2de Pro) afin de candidater pour une place dans le cas où l'élève ne trouverait pas de patron.

***La seconde
générale et technologique
(2GT)***

La seconde générale et technologique

Enseignements communs à tous

Français	4h
Histoire-géographie	3h
LV1 et LV2	5h30
Sciences économiques et sociales	1h30
Mathématiques	4h
Physique-chimie	3h
Sciences de la vie et de la terre	1h30
Education physique et sportive	2h
Education morale et civique	18h annuelles
Sciences numériques et technologie	1h30
Accompagnement personnalisé	Selon besoin de l'élève
Accompagnement au choix de l'orientation	54h annuelles

Enseignements optionnels (facultatif)	Horaires élèves
<i>1 enseignement optionnel général au choix parmi*</i>	
Langues et cultures de l'Antiquité (latin ou grec)	3h
Langue vivante C	3h
Arts (arts plastiques <i>ou</i> cinéma-audiovisuel <i>ou</i> danse <i>ou</i> histoire des arts <i>ou</i> musique <i>ou</i> théâtre)	3h
Éducation physique et sportive	3h
Arts du Cirque	6h
Ecologie, Agronomie, Territoires et Développement durable	3h
<i>1 enseignement technologique au choix parmi*</i>	
Management et gestion	1h30
Sciences et laboratoire	1h30
Sciences de l'ingénieur	1h30
Création et innovation technologiques	1h30
Santé et social	1h30
Biotechnologies	1h30
Création et culture – design	6h
Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre	6h

Vœux en seconde GT

- Sectorisation par domicile pour les formations en lycée général public.
- Les élèves du secteur de Rodez (lycée Foch et Monteil) doivent au moins formuler un vœu de 2GT dans chacun des deux lycées. La famille peut les combiner avec d'autres vœux.
- Une demande hors secteur relève d'une dérogation. Elle doit être complétée par une demande sur le ou les lycées de secteur.
- Les familles demandant des 2GT en établissements privés doivent le faire apparaître dans les vœux et prendre contact avec ceux-ci. Elles doivent aussi demander le lycée de secteur par sécurité.
- Dans la liste des vœux doivent aussi apparaître les vœux en lycée agricole.
- L'ordre des vœux doit être établi en fonction des préférences de l'élève.

***Le bac général:
1^{ère} et Terminale générale***

Le bac général : les enseignements communs

Enseignements	Horaires 1 ^{ère}	Horaires T ^{ale}
Français	4 h	-
Philosophie	-	4 h
Histoire géographie	3 h	3 h
Langues vivantes A et B	4 h 30	4 h
Enseignement scientifique	2 h	2 h
Education physique et sportive	2 h	2 h
Enseignement moral et civique	0 h 30	0 h 30
Total	16 h	15 h 30
Accompagnement personnalisé		
Accompagnement au choix de l'orientation		

La voie générale : les enseignements de spécialité à choisir

L'élève choisit **3** enseignements de spécialité en première

4 h pour chacun, soit un total de 12 h

L'élève conserve **2** enseignements de spécialité en terminale

6 h pour chacun, soit un total de 12 h

Mathématiques*

Physique chimie *

Sciences de la vie et de la terre

Langues, littératures et cultures étrangères

Histoire, géographie, géopolitique et sciences politiques

Sciences économiques et sociales

Humanités, littérature et philosophie

Arts (Foch)

Numérique et sciences informatiques (Monteil et Foch)

Sciences de l'ingénieur (Monteil)

Littérature, langues et cultures de l'Antiquité

Biologie-écologie (La Roque) *

Education physique pratique et culture sportive

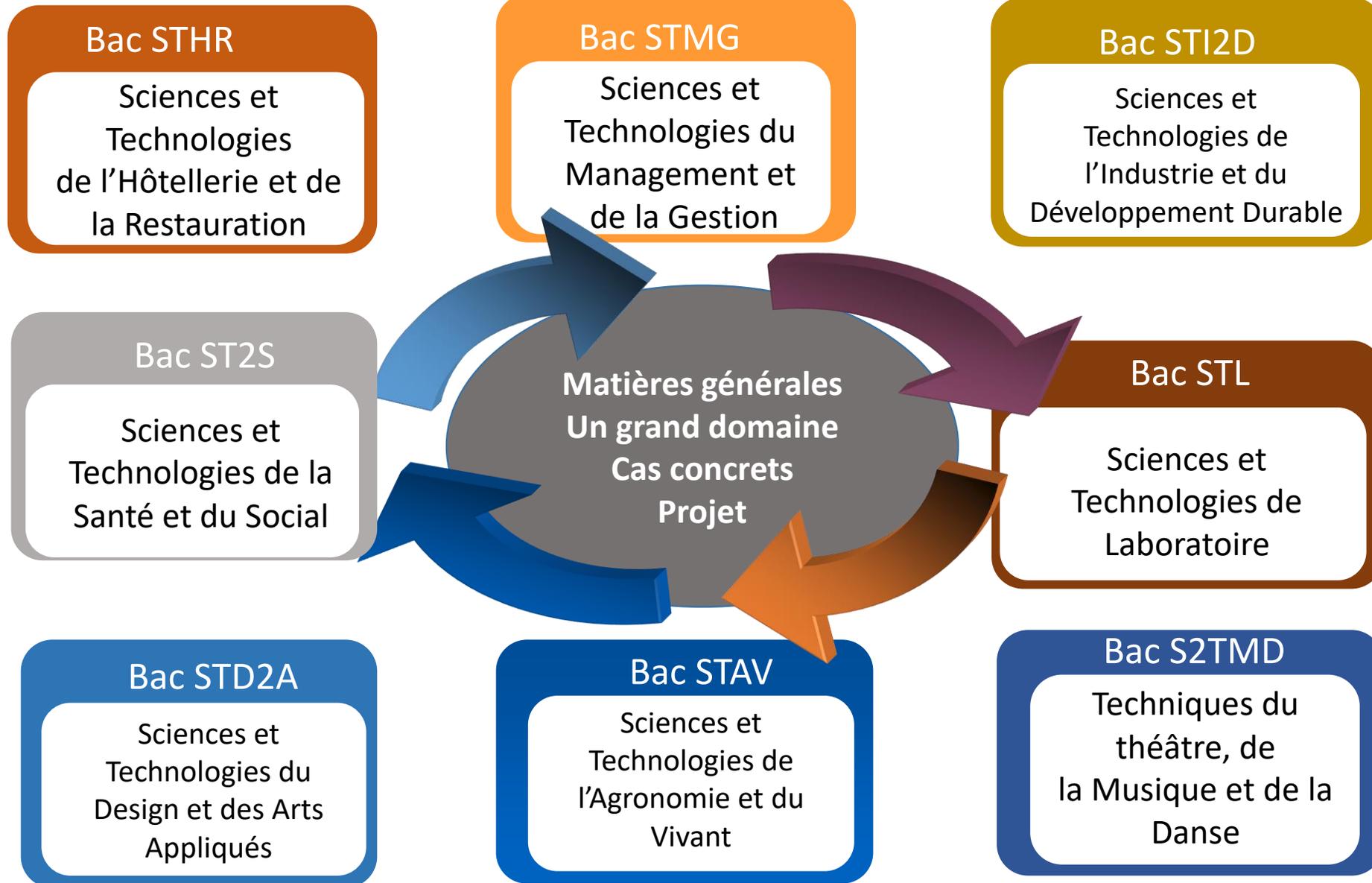
Le bac techno:

***1^{ère} et Terminale
technologique***

La voie technologique : les enseignements communs

Enseignement	Horaires 1 ^{ère}	Horaires Tale
Français	3 h	-
Philosophie	-	2 h
Histoire géographie	1h30	1h30
Langues vivantes A et B dont ETLV	4 h	4 h
Mathématiques	3 h	3 h
Education physique et sportive	2 h	2 h
Enseignement moral et civique	0 h 30	0 h 30
Total	14 h	13h
Accompagnement personnalisé		
Accompagnement au choix de l'orientation		

Baccalauréats technologiques



Procédures : 3 étapes importantes



1. CHOIX D'ORIENTATION
Mi-Mai

Plusieurs
demandes
possibles



Décision du c. de classe conforme au choix de la famille
Saisie informatique via Téléservice en ligne



2. AFFECTATION
Résultats: 1^{er} juillet

Procédure
informatisée



3. INSCRIPTION
Début Juillet

Pour vous aider

La présentation les proviseurs

Journées portes ouvertes dans les lycées publics de Rodez (samedi 12 février)

Guide gratuit « En classe de 3ème »

Sites : www.secondes-premieres2021-2022.fr

www.nouvelle-voiepro.fr

www.onisep.fr

Rencontrer la Psychologue E.N., conseillère d'orientation: **Mme PUECH**

- Au collège: le lundi après-midi et le jeudi matin en prenant RDV à la vie scolaire
- Au C.I.O. : le mercredi ou vendredi après-midi et pendant les vacances scolaires (sur RDV) **05 67 76 54 46**